



BOURGEOISIE DE TROISTORRENTS

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE DU 16 JUIN 2025 / N° 02-2025

Présidence : Corinne Cipolla

Secrétaire communal : Eric Donnet-Monay

Lieu : Salle polyvalente Troistorrents

Début : 22h40

Fin : 23h05

Excusés :

Berthoud Alain, Donnet-Monay Fabrice, Donnet-Monay Michel, Dubosson Florian, Dubosson Isabelle, Maret Marianne, Merz Jonathan, Merz Sonia, Monay Serge, Monay-Michaud Céline, Rouiller-Monay Dominique.

Présents : 76 personnes

1. NOMINATION DES SCRUTATEURS.....	2
2. ORDRE DU JOUR	2
3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE DU 10 FEVRIER 2025.....	2
4. RAPPORT DE LA PRESIDENTE	2
5. PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024 DE LA BOURGEOISIE	4
6. LECTURE DU RAPPORT DE CONTRÔLE PAR L'INSTANCE DE REVISION	8
7. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024 DE LA BOURGEOISIE	8
8. DIVERS.....	8

Préambule

Au nom du Conseil communal, Madame la Présidente salue chaleureusement les citoyennes et les citoyens et leur souhaite la plus cordiale des bienvenues à cette 2^{ème} Assemblée primaire bourgeoisiale de l'année 2025. Celle-ci a été convoquée dans les délais légaux par une publication au pilier public ainsi que via une annonce sur nos différents supports de communication. Elle informe que ce sont les bulletins verts qui devront être utilisés pour voter. Les personnes excusées étant les mêmes qu'à l'Assemblée primaire municipale, ces dernières ne sont donc pas citées à nouveau.

1. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Madame la Présidente propose de nommer Messieurs Jean-Daniel Tagan et Jean-Baptiste Udressy en qualité de scrutateurs. La proposition ne soulevant aucune remarque, elle est considérée comme acceptée. Elle remercie ces deux citoyens d'avoir accepté cette tâche.

2. ORDRE DU JOUR

Madame la Présidente donne lecture de l'ordre du jour qui a été publié avec la convocation de l'Assemblée primaire bourgeoisiale de ce soir, soit :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 10 février 2025.
2. Rapport de la Présidente.
3. Présentation des comptes de l'exercice 2024 de la Bourgeoisie.
4. Lecture du rapport de contrôle par l'instance de révision.
5. Approbation des comptes de l'exercice 2024 de la Bourgeoisie.
6. Divers.

Cet ordre du jour est accepté sans remarque. Madame la Présidente déclare l'Assemblée primaire bourgeoisiale habilitée à prendre les décisions découlant de l'ordre du jour soumis.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE DU 10 FEVRIER 2025

La lecture du procès-verbal de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 10 février 2025, publié sur le site internet de la Commune et mis à disposition au Greffe municipal, n'est pas demandée et celui-ci ne soulève aucune question. Il est accepté à l'unanimité. Des remerciements sont adressés à son auteur, le Secrétaire communal, Monsieur Eric Donnet-Monay.

4. RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Madame la Présidente procède à une rétrospective des événements majeurs de l'année 2024.

« L'année 2024 a été très pénalisante en raison d'une météo particulièrement pluvieuse, ce qui a nécessité d'importants travaux de remise en état des routes après les chantiers forestiers. Une grande partie des activités a été liée aux intempéries de l'automne 2023.

Au niveau de l'entretien des forêts de protection, la Bourgeoisie possède un contrat avec le Canton et la Confédération et est indemnisée à la surface. Depuis 2020, 40 ha doivent ainsi être traités dans les forêts de protection. En 2023, seuls 36 ha avaient pu être traités en raison d'un effectif réduit pour cause d'accidents. Ce retard a pu être rattrapé en 2024 et 44 hectares ont ainsi été traités.

En parallèle, pour l'année 2024, notre Service forestier a exploité 5983 m³ de bois sur le territoire communal :

- 3320 m³ de bois de service pour les scieries,
- 17020 m³ de bois énergie,
- 228 m³ pour des caissons forestiers,
- 733 m³ de bois laissé sur place.

Trois projets menés pour la biodiversité en forêt ont été bouclés en 2024 :

- ✓ Pâturage boisé sur la forêt des Ecotis : coupe de vieux arbres pour permettre la pâture en forêt.
- ✓ Mesures pour le tétras lyre dans le secteur des Bochasses : coupe d'arbres et broyage de landes et buissons pour maintenir l'habitat de l'oiseau et favoriser aussi la pâture dans ces secteurs.
- ✓ Finalisation de la mise en réserve forestière des deux parcelles bourgeoises à Chalin (acceptée par l'Assemblée primaire bourgeoise en juin 2024 et subventionné à hauteur de CHF 81'876).

Un volume de 6660 m³ de plaquettes forestières pour le chauffage à distance de Morgins, pour un montant encaissé de près de CHF 350'000, a permis la production de près de 5,1 mio de KWh et un volume de 909 m³ pour le chauffage à distance de Troistorrents, près de 650'000 KWh.

Plusieurs travaux ont été réalisés par le Service forestier de la Bourgeoisie en faveur de la Commune :

- Travaux dans les cours d'eau, notamment suite aux intempéries de l'automne 2023.
- Divers travaux de déneigement, entretien des torrents et chemins, intervention pour les plantes invasives, plantations, fauchage, etc.
- Toujours en lien avec les intempéries de novembre 2023, réalisation d'un caisson imposant sur la route de Plan Pérou.

Pour les tiers, le Service forestier collabore avec les triages voisins, surtout pour le câblage des bois et les échanges de personnel : 5 lignes de câble, soit 1500m³ de bois ont été sortis par notre Service forestier en 2024. Il a également effectué de nombreux mandats pour les forêts appartenant à la Commune de Monthey, ainsi que pour le Canton et pour des privés.

Au niveau du personnel, aucun accident n'a été à déplorer durant l'année, ce qui a permis de rattraper le retard de 2023 dans les forêts de protection. Un nouvel apprenti est entré en fonction le 1^{er} août et il a été rejoint par un apprenti redoublant, provenant d'un autre triage, qui a été engagé pour une année afin de lui permettre d'obtenir son certificat fédéral de capacité. 6 personnes fixes étaient actives au sein du Service forestier et l'équipe a été renforcée, à la belle saison, par 3 saisonniers. A relever, au niveau du personnel, que M. Jean-Noël Jaggy a fêté ses 35 ans d'activité et a également eu le plaisir de devenir bourgeois, avec les honneurs, sur approbation lors de l'Assemblée primaire de juin 2024.

Toujours en lien avec le Service forestier, on relèvera pour 2024 la poursuite de la réflexion sur le rapprochement des services forestiers de la vallée d'Illeiez et de Monthey. Une séance de présentation a ainsi eu lieu pour le Conseil et la Commission bourgeoise. Ce projet est toujours en cours mais, suite aux dernières discussions, il est momentanément mis en attente du côté du triage des Dents du Midi. En parallèle, les discussions se sont poursuivies avec la Commune de Monthey pour parvenir à une convention qui a pu être signée avec une entrée en vigueur en 2025.

Enfin, la traditionnelle Journée des bourgeois a rencontré un beau succès avec la présence et l'engagement de 65 personnes qui ont eu le plaisir de participer, avec la collaboration de la Société de développement, à l'élection du « Sapin Président » dans la forêt des Ecotis. Un projet est en cours afin de développer un itinéraire pédestre pour mettre en valeur ce sapin.

Je profite de remercier notre Garde forestier, Hilaire Dubosson, et l'ensemble des collaborateurs du Service forestier pour leur travail et leur engagement au service de notre Bourgeoisie et de nos forêts. Je terminerai en remerciant la Commission bourgeoisiale, qui s'est réunie à 4 reprises en 2024 et à chaque fois avec des ordres du jour relativement chargés. Merci à eux pour leur investissement au service de la Bourgeoisie. »

Le rapport de la Présidente étant terminé, il est passé au point 3 de l'ordre du jour, soit la présentation des comptes de l'exercice 2024 de la Bourgeoisie.

5. PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024 DE LA BOURGEOISIE

En préambule, Madame la Présidente communique à l'Assemblée les informations ci-dessous :

- Pendant la durée de convocation de l'Assemblée primaire bourgeoisiale, les comptes sont déposés au Greffe municipal et demeurent à disposition des citoyens jusqu'au jour de la réunion de l'Assemblée (Art.15 al.1 LCo).
- L'intégralité des comptes est disponible au format électronique sur le site internet de la Commune sous l'onglet : Bourgeoisie -> Comptes et budgets.
- Les comptes tels que présentés dans le journal communal sont sous forme de récapitulatifs pour une lecture simplifiée et pour mettre en évidence les chiffres-clés et les indicateurs financiers.

La parole est donnée à Monsieur Grégoire Parchet, Chef du service Administration et finances, pour une lecture commentée des comptes de l'exercice 2024 selon le modèle comptable MCH2.

Les comptes 2024 de la Bourgeoisie dégagent un bénéfice, ou augmentation de la fortune nette, de CHF 5336, en baisse de CHF 749 par rapport aux comptes précédents, tandis que le budget 2024 prévoyait un bénéfice de CHF 2000. La fortune nette comptabilisée au 31 décembre 2023 de CHF 3'637'130 est donc augmentée au 31 décembre 2024 à CHF 3'642'465. Avec des revenus financiers de CHF 3'086'231 et des charges financières de CHF 2'609'076, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de CHF 477'155, en hausse de 126% par rapport à celle prévue au budget 2024, en hausse de 29% par rapport aux comptes 2023. Les amortissements comptables planifiés de CHF 151'820 sont en diminution de CHF 37'180 en regard du budget 2024 et en diminution de CHF 65'257 en regard des comptes 2023. La marge d'autofinancement couvre les amortissements du patrimoine administratif. CHF 320'000 ont été attribués à la réserve de politique budgétaire grâce au bon résultat de l'exercice 2024. Cette réserve pourra être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultats. Les investissements nets négatifs réalisés se montent à CHF 2880. Aucun investissement budgété n'a été réalisé. L'excédent de financement se monte donc à CHF 480'036.

La répartition des charges selon la classification fonctionnelle est présentée. Pour la Bourgeoisie, 4 fonctions au sein des 3 dicastères sont illustrées ici :

- 02 Services généraux
- 81 Agriculture
- 82 Sylviculture correspondant au Service forestier
- Tourisme et Finances

Charges :

La variation en regard du budget 2024 figure dans la dernière colonne, avec une hausse substantielle pour les finances en raison de l'attribution de CHF 320'000 à la réserve de politique budgétaire.

CHARGES	Montants	Var. C/B
02 Services généraux	220 046	+ 98 %
81 Agriculture	88 004	+ 260 %
82 Sylviculture	2 397 418	+ 4 %
Tourisme - Finances	375 428	+ 544 %
Total	3 080 896	

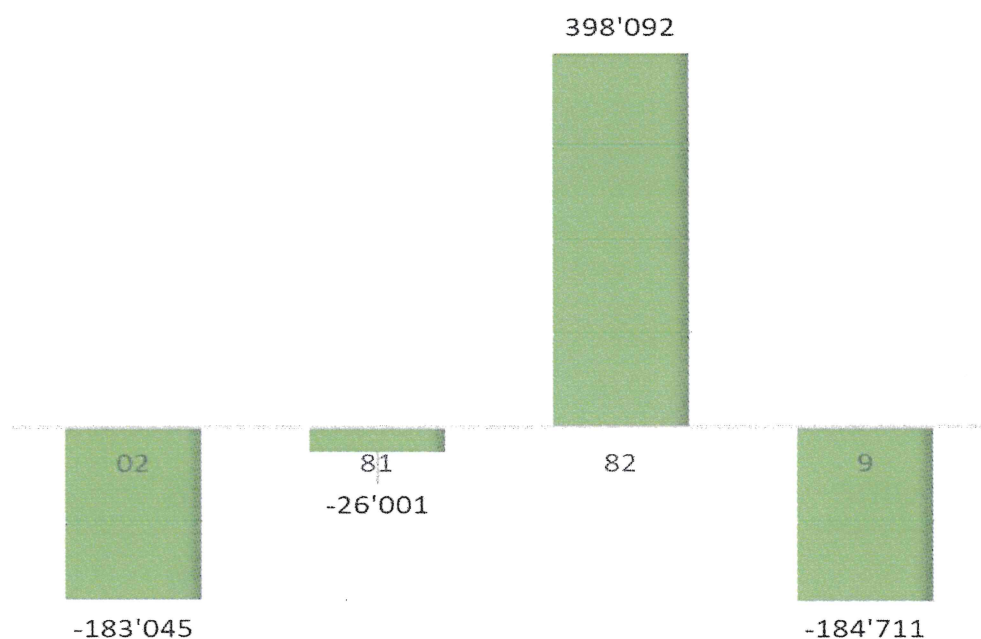
Revenus :

Le profil est identique aux charges avec, en tête, le Service forestier.

REVENUS	Montants	Var. C/B
02 Services généraux	37 001	+ 144 %
81 Agriculture	62 003	+74 %
82 Sylviculture	2 795 510	+ 50 %
Tourisme - Finances	190 717	+ 5 %
Total	3 086 231	

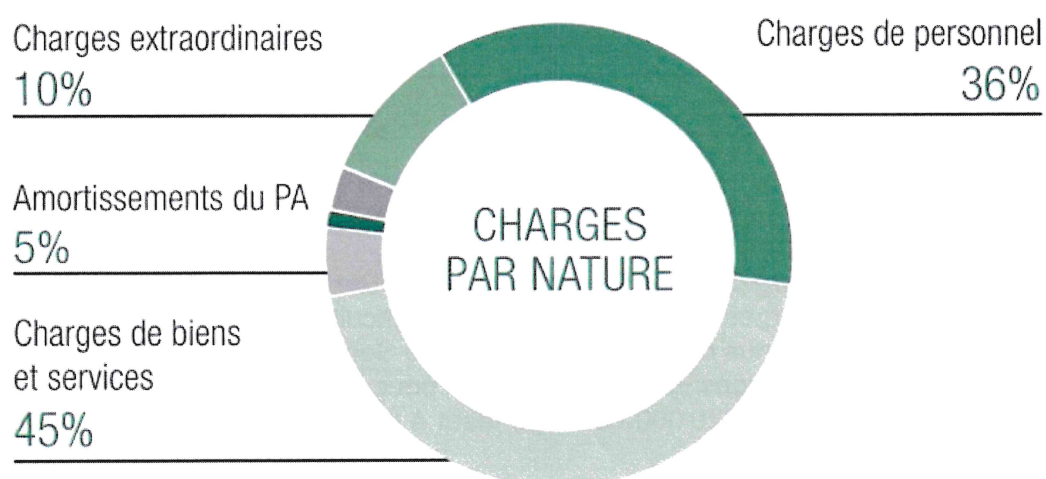
Le graphe ci-dessous représente les résultats (revenus – charges) par fonction avec :

- Un excédent de charges de CHF 183'000 pour les Services généraux.
- Un excédent de charges de CHF 26'000 pour l'Agriculture.
- Un excédent de revenus de CHF 398'000 pour le Service forestier.
- Un excédent de charges de CHF 184'000 pour les Finances incluant la charge extraordinaire de CHF 320'000 correspondant à l'attribution à la réserve de politique budgétaire.

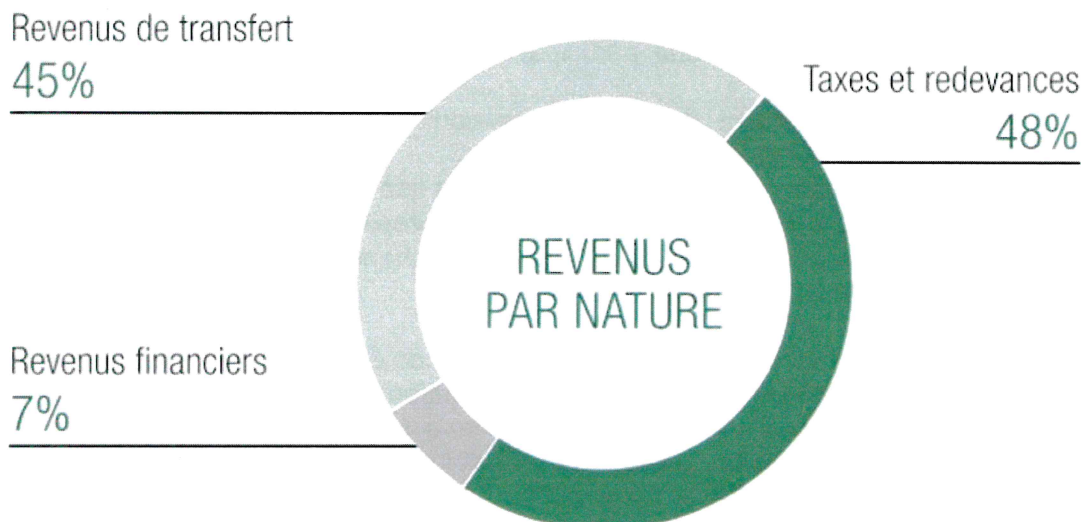


La classification par nature est une vision qui permet de répondre à une question du type : combien la collectivité dépense-t-elle en biens et services par exemple. Ces derniers conservent la première place des charges par nature avec 45% pour CHF 1.3 mio.

Compte de résultats – classification par nature



Concernant les revenus, les taxes et redevances (principalement constituées de la facturation de l'activité du Service forestier) représentent 48% des revenus totaux, suivis par les revenus de transfert (subventions et participations reçues) 45%. Les revenus financiers (locations de terrains, bâtiments) complètent le podium avec 7%.



Monsieur Grégoire Parchet cède la parole à Madame la Présidente pour la présentation des investissements.

Aucun investissement n'a été réalisé en 2024.

	Dépenses	Recettes	Net
0 Administration générale	-	2 880	-2 880

Route des Têtes

2 880

Investissements non réalisés :

- Rénovations écoles CHF 40'000 → réflexion toujours en cours
- Etude routes CHF 15'000 → pas encore finalisée
- Achat forêts CHF 20'000 → montant habituel de réserve, pas d'opportunité d'acquisition en 2024
- Captage eau potable CHF 20'000 → réflexion toujours en cours
- Bureau dépôt forestier CHF 80'000 → reporté car travaux déjà à entreprendre sur la toiture

Par volonté de transparence de la part du Conseil communal et par la nécessité d'être communiquées lors de l'Assemblée primaire bourgeoise, des explications sur les écarts de plus de CHF 50'000 entre ce qui a été mis au budget et ce qui a été réalisé sont transmises.

Crédits supplémentaires - Compte de résultats

Montants supérieurs au budget de 50'000 (art. 84, al. 4, OGFCo)

Comptes	Libellés	Budget	Comptes	Ecart
818.3141.01	Entretien des routes et chemins d'alpages	15'000	65'839	50'839
820.3010.00	Traitement du personnel forestier	729'000	823'614	94'614
820.3130.00	Prestations de services de tiers	430'000	575'113	145'113
820.3141.00	Entretien des routes et chemins forestiers	15'000	166'308	151'308

- **818.3141.01** : en lien avec les intempéries et remise en état après travaux du secteur Culet-Chaux-Foilleuse avec une participation financière de Portes du Soleil Suisse SA.
- **820.3010.00** : engagement de saisonniers additionnels mais compensé par des recettes supplémentaires.
- **820.3130.00** : refacturation au Triage forestier en lien avec les heures d'utilisation du câble-grue mais compensé par les entrées liées à ces heures d'utilisation.
- **820.3141.00** : travaux liés aux intempéries et au chantier de Portes du Soleil Suisse SA dans le secteur Grand Jeur et Plan Pérou.

En guise de conclusion, Madame la Présidente confirme de bons résultats financiers pour la Bourgeoisie de Troistorrents qui ont permis l'attribution d'une réserve budgétaire de CHF 320'000 et le maintien d'une dette nulle grâce à un excédent de financement. Le bénéfice du Service forestier s'élève à CHF 400'000 et la fortune de la Bourgeoisie se monte ainsi à CHF 3'642'465 au 31 décembre 2024. La priorité, notamment au sein de la Commission bourgeoisiale, sera la valorisation du patrimoine bâti et les enjeux concernant la rénovation des différents bâtiments.

6. LECTURE DU RAPPORT DE CONTRÔLE PAR L'INSTANCE DE REVISION

Le rapport de la fiduciaire Nofival SA est lu par sa représentante, Madame Sandrine Bron, Directrice. Elle confirme que les comptes sont conformes et recommande de les accepter.

7. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024 DE LA BOURGEOISIE

Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à main levée et à l'unanimité par l'Assemblée primaire bourgeoisiale.

Madame la Présidente remercie les citoyennes et citoyens pour leur confiance ainsi que la fiduciaire Nofival SA, Monsieur Grégoire Parchet et son service pour leur travail de qualité réalisé tout au long de l'année.

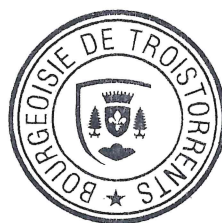
8. DIVERS

Madame la Présidente informe que le Concours de bûcheronnage aura lieu le samedi 19 juillet 2025 à Morgins et la Journée des bourgeois le samedi 30 août 2025. Les inscriptions sont ouvertes auprès du Conseiller Roland Tagan et du Garde forestier Hilaire Dubosson.

La parole n'étant plus demandée parmi l'auditoire, Madame la Présidente clôt l'Assemblée primaire bourgeoisiale. Elle remercie le Conseil communal et l'ensemble des collaborateurs qui ont permis la bonne tenue de celle-ci, ainsi que toutes les personnes présentes pour leur participation.

Pour la Bourgeoisie :

C. Cipolla, Présidente



E. Donnet-Monay, Secrétaire